



DOSSIER N°09 :

NOUVEAU PROJET EDUCATIF DE
TERRITOIRE / GENERATION ALPHA -
AUTORISATION DE SIGNATURE

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 0

Excusés : 6

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300692-20210928-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 28 Septembre 2021

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 28 septembre 2021

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Emmanuelle ANGELINI (à Gwénaél LAMARQUE), Valérie BARLOIS – LEROUX (à Maël FETOUH), Michel MENJUCQ (à Guillaume ALEXANDRE), Daniel BALLA (à Violette LABARCHEDE), Benjamin DUGERS (à Sandrine JOVENE), Sarah DEHAIL (à Alain GERARD)

Absent :

Secrétaire : Sandrine JOVENE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

DOSSIER N° 09 : NOUVEAU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE / GENERATION ALPHA AUTORISATION DE SIGNATURE

RAPPORTEUR : Gwénael LAMARQUE

La génération Alpha, celle née dans les années 2010, devra faire face à une série de défis structurants pour elle, qu'ils soient écologiques, économiques, sociétaux et nouvellement sanitaires. Dans ce contexte mouvant, par ailleurs dominé par la révolution numérique et une globalisation toujours plus accrue de notre monde, nous avons souhaité faire évoluer notre politique éducative afin qu'elle réponde aux enjeux de son époque.

Le renouvellement de notre PEDT s'inscrit dans cette ambition et la formalise. Il s'affirme en transversalité des politiques publiques municipales, au cœur de notre stratégie RSE et à l'épicentre d'une réflexion plus vaste aujourd'hui en cours sur ce que devrait être Le Bouscat à l'horizon 2030.

Depuis septembre 2021, un travail aussi énorme qu'inédit dans notre commune a été effectué en lien avec toutes les parties prenantes du monde éducatif. Des éléments de diagnostic en ont été tirés et des pistes d'axes de progrès proposées, puis compulsées dans un document socle, intitulé « Génération Alpha ».

De « Génération Alpha » présenté à tous nos agents, aux directeurs d'établissements scolaires, aux directeurs des centres sociaux, aux représentants des parents d'élèves, à ceux de la CAF, ... nous avons extrait la substantifique moelle pour nourrir notre nouveau projet éducatif de territoire. Celui-ci est donc le résultat d'échanges formels et informels, internes et externes. Il constitue surtout le point de départ de réunions participatives pour l'adapter, l'améliorer afin de répondre de façon agile aux besoins des usagers. Nous travaillerons continument avec les bénéficiaires de nos services, leurs familles et nos partenaires.

Organisé autour de 3 grands enjeux que sont la transition écologique, le bien vivre ensemble et la santé, il a été conçu en harmonie avec les projets d'écoles en lien avec les processus d'agrément des centres sociaux et il guidera l'écriture de nos projets pédagogiques et d'animation. Il conditionne l'obtention du label plan mercredi et des financements liés.

Ce nouveau projet éducatif de territoire, fort des réalisations multiples déjà produites, doit nous permettre de mieux accompagner encore les enfants et les jeunes dans leurs capacités d'adaptation face aux défis de leur temps, dans un contexte en mutation constante.

"Protéger" et "Révéler" sont et seront les métronomes du travail collaboratif à l'origine de ce document fondateur et de sa mise en œuvre.

Ainsi,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

33 voix POUR

2 ABSTENTIONS (MME LAYAN, M. ALVAREZ)

Article unique : Autorise M. le Maire ou son représentant à signer ledit PedT et tous documents utiles à ce dossier.

Fait et délibéré le 28 Septembre 2021

LE MAIRE,


Patrick BOBET